

AMBASSADE DE FRANCE EN TANZANIE

## Première période des bourses scolaires 2019-2020

Une aide à la scolarisation au sein d'un établissement d'enseignement français à l'étranger, sous forme de bourse, peut être apportée aux familles disposant de ressources insuffisantes. Ces bourses permettent de couvrir totalement ou partiellement les droits relatifs à la scolarité.

Pour mémoire, le conseil consulaire de première période (CCB1) examinera :

- les premières demandes des familles **déjà installées** dans la circonscription consulaire,
- les demandes de renouvellement.

Le formulaire de demande de bourse, ainsi que la liste des pièces à fournir sont disponibles auprès du secrétariat de l'école Arthur RIMBAUD et sur le site de l'ambassade de France [www.ambafrance.tz.org](http://www.ambafrance.tz.org)

**LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS EST FIXÉE AU**

**== mardi 19 mars 2019 fin de matinée ==**

**La section consulaire vous invite à prendre rendez-vous via le site de l'ambassade de France :**

**[www.ambafrance.tz.org](http://www.ambafrance.tz.org)**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAINERA UN REJET AUTOMATIQUE.**

**AUCUN RETARD NE SERA ADMIS.**